

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LE TOUVET

DELIBERATION n°2025_52

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	19	23

Séance du 17 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 17 septembre, le Conseil municipal de la commune du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Adrian Raffin.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 12 septembre 2025 en portage boîtes aux lettres et envoi dématérialisé.

Présents : AZZI Dounia ; BACHELOT Xavier ; BILLARD Cécile ; BLAIN Anne-Marie ; CHABANNE Cendrine ; COTTIN Clément ; COURROUX John ; FELTZ Corinne ; GAUCHON Sandrine ; GONNET André ; GUEX Alice ; GUITTON William ; LAGUIONIE Brice ; LARGE Sylvie ; MERZARIO Bruno ; MOURETTE Jean-Louis ; RAFFIN Adrian ; RIGOUT Pierre-Antoine ; VUILLERMOZ-GENON Annie.

Absents excusés : BLANC-GONNET Johanne (pouvoir à Adrian RAFFIN) ; Alexandre BUISSIÈRE-GIRAUDET (pouvoir à RIGOUT Pierre-Antoine) ; FAVREAU Shayma (Pouvoir à AZZI Dounia) ; ROYBON Loïc (pouvoir à LARGE Sylvie).

Secrétaire de Séance : William GUITTON

Début de séance : 20h30

Délibération n° : 2025_52 : Dénomination de la bibliothèque de l'école élémentaire

RAPPORT DE PRESENTATION

La communauté éducative de l'école élémentaire du Touvet a exprimé lors du conseil d'école du 25 mars 2025 le souhait de donner à la bibliothèque centre documentaire (BCD) de l'établissement le nom de Monsieur Christian RAMON, ancien directeur de l'école. Cette proposition vise à rendre hommage à son engagement exemplaire aussi bien dans l'exercice de ses fonctions que dans son investissement bénévole, après sa retraite, dans la gestion et l'animation de cette bibliothèque scolaire.

M. RAMON a contribué de façon significative à la vie scolaire et à la promotion de la lecture auprès des élèves de la commune, favorisant l'éveil culturel et l'ouverture d'esprit au sein de l'école et plus largement sur le territoire communal. Cet engagement éducatif, solidaire et désintéressé lui a valu l'estime des équipes pédagogiques, des familles et des élus de la commune.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la dénomination officielle de la bibliothèque centre documentaire en « Bibliothèque Christian Ramon », afin d'inscrire cet hommage dans la mémoire collective de l'école et de la commune.

Mme Dounia AZZI, conseillère municipale en charge des relations avec les écoles vous remercie de bien vouloir statuer.

Mme Dounia AZZI, conseillère municipale en charge des relations avec les écoles vous propose d'adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu la demande formulée par les enseignants lors du conseil d'école élémentaire du 25 mars 2025 sollicitant la dénomination de la « bibliothèque centre documentaire » (BCD) de l'école en hommage à M. Christian Ramon,

Vu l'avis favorable de l'inspectrice de l'Education Nationale du Haut Grésivaudan en date du 7 septembre 2025

Considérant que M. Christian Ramon a exercé les fonctions de directeur au sein de cette école et qu'à l'issue de sa carrière, il s'est investi bénévolement dans la gestion de la bibliothèque scolaire,

Considérant la volonté de la communauté éducative et de la municipalité de saluer l'engagement et le dévouement de M. Christian Ramon envers les élèves et le rayonnement culturel de l'école,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Article 1 : Décide de donner à la bibliothèque centre documentaire de l'école élémentaire le nom de « Bibliothèque Christian Ramon ».

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Article 3 : Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Touvet, le 18 septembre 2025

Le Maire,

Adrian RAFFIN

TRANSMIS au représentant de l'Etat le :

